



ENFANCE  
Bien grandir



## ACCUEIL DE LOISIRS ET ESPACE JEUNES DE BRIE



Janvier 2021



Votre contact pour toutes questions

**Mélanie BISSON, Directrice de l'accueil de loisirs et de l'espace jeunes**  
**FAMILLES RURALES**  
3 rue du stade, 35150 BRIE  
Tél. : 07 62 76 08 08 / [al.brie@famillesrurales.org](mailto:al.brie@famillesrurales.org)



# SOMMAIRE

## 1 Présentation de la structure

- a. Environnement
- b. Dispositifs
- c. L'équipe

## 2 Public visé

- a. Caractéristiques de la tranche d'âge

## 3 Objectifs

- a. Project éducatif de la Fédération
- b. Objectifs généraux et opérationnels

## 4 Moyens

- a. Moyens humains
- b. Moyens matériels
- c. Fonctionnement de la structure

## 5 La Communication

- a. La parole des enfants
- b. Les relations avec les familles
- c. Public en situation de handicap
- d. Modalités d'évaluation du projet pédagogique

## 6 Accueil des mineurs en situation de handicap

## 7 Modalités d'évaluation du projet pédagogique

# 1 PRESENTATION DE LA STRUCTURE

## a. Environnement

### Champ d'action de l'accueil

L'accueil de loisirs de Brie accueille les enfants de 3 à 12 ans (3 ans révolus ou enfants scolarisés), ces enfants font partie de la commune. Quelques enfants des communes environnantes sont ponctuellement présents.

L'espace jeune accueille des jeunes de 12/17 ans de la commune de Brie, en parallèle du réseau Jeunesse de la communauté de communes du Pays de la Roche aux fées.

### La structure

L'accueil de loisirs est situé 3 rue du stade à Brie.

Les locaux utilisés sont dédiés à l'accueil de loisirs les mercredis et pendant les vacances scolaires, ils sont dans le même bâtiment que la salle polyvalente qui est également mise à disposition.

L'espace jeune est situé rue du prieuré à Brie. Il est ouvert 3 semaines l'été.

## b. Dispositif

L'accueil de loisirs et l'espace jeunes sont gérés par la fédération départementale Familles rurales d'Ille et Vilaine.

Une convention tripartite lie la Fédération départementale Familles rurales d'Ille et Vilaine, la commune de Brie et l'association Familles Rurales de Brie. Elle définit et précise les modalités techniques et financières de gestion et d'animation du service Enfance/Jeunesse sur la commune.

Dans chaque espace, la réglementation de la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale (DSDEN) d'Ille et Vilaine est respectée.

## c. L'équipe

- Mélanie BISSON directrice de l'accueil de loisirs et de l'espace jeunes (BPJEPS LTP)
- Maïwenn MEIGNEN animatrice référente des 3/4 ans (BAFA)
- Aurore DAVOUST animatrice sur les mercredis (BAFA)
- Un animateur en CEE sur les vacances scolaire et l'été
- Servane RAOULT en charge de l'entretien de la cantine
- Personnel communal mairie pour l'entretien des locaux

## 2 PUBLIC VISE

### a. Caractéristiques de la tranche d'âge

L'Accueil de Loisirs de Brie est ouvert aux enfants âgés de 3 à 12 ans et l'espace jeune aux enfants de 12 à 17 ans dont voici par tranches d'âge les principales caractéristiques :

	Physiologiques	Intellectuelles	Sociales
<b>3/5 ans</b> « Jeux et éveil »	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Croissance rapide</li> <li>- Prise de poids</li> <li>- Perte des dents de lait</li> <li>- Développement des sens,</li> <li>- développement du langage et de la pensée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Apparition de la pensée symbolique</li> <li>-Acquisition des notions temporelles</li> <li>-imagination</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Début de socialisation</li> <li>- Passage d'il / Elle au prénom</li> <li>- Début du partage</li> <li>- Début des jeux de rôles</li> </ul>
<b>6/8 ans</b> « Découverte du monde »	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Apprentissage des techniques (motricité fine)</li> <li>- Vitesse d'exécution plus grande</li> <li>- croissance moins importante</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Notion espace/temps s'affine (plus de latéralisation)</li> <li>-Capacité d'attention augmente</li> <li>-apprentissage lecture / écriture</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fin de l'égocentrisme : se tourne vers les autres</li> <li>- Intègre doucement les différences/ressemblances entre soi et l'autre</li> <li>- Besoin de s'exprimer</li> <li>- début de la coopération</li> </ul>
<b>8/12 ans</b> « Vers l'autonomie »	<ul style="list-style-type: none"> <li>- écart garçon/fille (début possible de la puberté chez les filles et plus tard chez les garçons)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-développement de la capacité de raisonnement (renforcement de l'argumentation)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La dimension de groupe d'appartenance apparaît</li> <li>- Ouverture sur le monde</li> <li>- désir de reconnaissance (fin de l'école primaire)</li> </ul>
<b>12/17 ans</b> « Puberté/Préadolescence »	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réactions de prestance (fou-rire).</li> <li>- Jeu verbal (ne veut pas avoir tort)</li> <li>- Esprit très critique, jugement de valeur souvent outrancier.</li> <li>- Négativisme et obstruction.</li> <li>- Va de l'enthousiasme à la dépression.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Grande fatigabilité qui va vers explosions pathologiques.</li> <li>- Ne pas forcer, heurter, car c'est l'âge de l'anxiété, de l'irritation, de l'impatience.</li> <li>- Donner des responsabilités.</li> <li>- Etre toujours prudent, attentif et être le confident.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Recherche de l'ami, du confident.</li> <li>- Option sur vie professionnelle, vie politique, religieuse (idéaux sociaux).</li> <li>- Opposition aux structures familiales, scolaires, sportives.</li> </ul>

La liste des données ci-dessus n'est pas exhaustive mais sert de base à la construction du projet pédagogique.

Afin d'adapter ces temps de loisirs et d'éveil à chaque enfant, nous proposons une organisation de l'accueil de loisirs et de l'espace jeunes par tranches d'âge et par activités :

- Les 3-4 ans (les Loupiots)
- Les 5-6 ans (les P'tits Loups)
- Les 7-12 ans (les Loups)
- Les 12-17 ans.

Cette organisation répond à la législation quant au taux d'encadrement (le groupe des plus petits ayant besoin d'un animateur pour 8 enfants et les groupes des plus grands d'un animateur pour 12 enfants).

## LES 3-5 ANS

Les groupes des plus petits sont organisés pour répondre aux besoins spécifiques de cette tranche d'âge: les animateurs sont proches d'eux, sont à l'écoute des parents et adaptent les activités. Les animations proposées sont variées et de courte durée. Leur salle est organisée en plusieurs « pôles d'activités » à hauteur des enfants de cet âge, pôles au sein desquels ils circulent au gré de leurs envies. Des temps en commun, et/ou avec les plus grands sont néanmoins organisés afin de développer les solidarités et d'encourager le « faire ensemble ».

## LES 6-12 ET LES 12-17 ANS

Les plus grands sont répartis en 2 groupes : 7-12 ans et 12-17 ans.

Cette organisation permet en outre d'être pédagogiquement au plus près des enfants. Chaque enfant vit son activité en fonction de son développement et de son âge.

Le groupe des 7-12 ans s'approprie bien la salle qui lui est dédiée ; ils l'aménagent à leur idée. L'animatrice référente de ce groupe prend en compte leurs rythmes et leurs attentes.

L'aménagement de leur salle en « espaces » permet aux 7-12 ans de gérer leur journée de façon plus autonome, en passant d'un espace à l'autre.

Les 10/12 ans se rendent également de façon ponctuelle à l'espace-jeunes de Brie pendant les vacances d'été pour y vivre un temps privilégié avec l'animatrice référente de l'espace jeunes hors du contexte habituel des locaux de l'accueil. C'est aussi, pour eux, l'occasion de découvrir le fonctionnement d'une structure jeunesse.

Le groupe des 12/17 ans aménage sa salle et lieu d'accueil de façon à ce que cela plaise au plus grand nombre. Un projet de décoration a été réalisé en 2019, pour permettre à chacun de s'approprier les lieux et de trouver sa place au sein du groupe et de la vie en collectivité.

### 3 OBJECTIFS

#### Projet Educatif de la Fédération

Familles Rurales est le premier mouvement familial associatif de France.

Les acteurs du mouvement Familles Rurales œuvrent selon des valeurs communes :

- La famille : le cœur de la société
- Les territoires ruraux : une chance pour la société
- L'association : l'acteur majeur de la société

Familles Rurales se vit selon 7 principes qui guident son action :

- Agir au plus près des familles
- S'appuyer sur l'initiative et la participation collective pour agir
- Animer les territoires
- Agir en complémentarité, miser sur le partenariat
- Privilégier le dialogue et la conciliation
- Valoriser l'engagement bénévole
- Travailler en réseau

Familles Rurales est un acteur de l'éducation populaire :

L'éducation populaire est un courant d'idées qui milite pour le développement de chaque personne afin de permettre à chacun de s'épanouir et de trouver sa place dans la société. Le mouvement Familles Rurales est un acteur majeur de l'éducation populaire en France :

- Une organisation créée, animée et gérée par les familles bénéficiaires des activités
- Un engagement du bénévolat favorisant la citoyenneté, l'apprentissage et l'implication locale
- Des associations loi 1901, lieux d'échanges, de débats et de confrontations pour la défense de l'intérêt des familles au sein des communes rurales
- Une organisation démocratique favorisant l'écoute et la participation de chacun et de tous

Le siège de la Fédération d'Ille et Vilaine est situé :

Familles Rurales  
Espace Brocéliande  
11 avenue de Brocéliande  
35131 Chartres-de-Bretagne

#### Objectifs généraux de l'Accueil de loisirs et de l'Espace jeunes de Brie

- **Favoriser la créativité et l'imagination de chacun (voir annexe 1 et 2)**

Objectif opérationnel 1 : Chaque enfant fabrique, invente, imagine, improvise librement. Chaque enfant développe son imagination. **(Développer les pédagogies alternatives pour agrémenter leurs espaces, tout en les accompagnant)**

Moyens : Les adultes sont à l'écoute des propositions et les mettent en œuvre en accompagnant les enfants. Les adultes observent les différents jeux des enfants pour adapter au plus proche de leur imagination. **Création de tableaux d'idées, cahier expression mis à disposition des plus grands, mise en place de journées à thème.**

Evaluation : Propositions des enfants utilisées et mises en place au sein de l'accueil de loisirs et de l'espace jeunes.

Posture de l'équipe : Les animateurs observent et sont à l'écoute des propositions tout en les accompagnant

Objectif opérationnel 2 : Nourrir la créativité spontanée de chacun (**Annexe 3**)

Moyen : Mise en place d'une malle à jouets alimenter d'objets en tous genres issues du recyclage comme clavier d'ordinateur, vieux vêtements, anciens jeux et jouets vintage, ...

Evaluation : les adultes mettent à disposition les objets (en les changeant de temps à autre) et observe l'utilisation des enfants en écoutant leur imagination pour pouvoir l'agrémenter.

- **Développer l'autonomie de chacun (enfant et adulte)**

Objectif opérationnel 1 : Chacun évolue dans un environnement sécurisé et organisé

Moyen : cadres et règles de vie choisis et respectés de tous. Supports et emplacement discutés et créés avec les enfants, photos des espaces réalisés.

Evaluation : Le cadre et les règles mises en place sont-elles bien respectées ?  
Les enfants savent-ils où aller chercher le matériel auquel ils ont accès ?

Posture de l'équipe : l'équipe veille à ce que le cadre soit respecté.

Objectif opérationnel 2 : Chaque enfant s'inscrit dans une relation d'entraide, de collaboration et de coopération avec les autres.

Moyens : Laisser à chaque enfant la possibilité de partager avec autrui (enfant et adulte) ou de ne pas partager.

Permettre à chacun de s'exprimer, de communiquer, de s'impliquer dans la vie quotidienne de l'accueil de loisirs et de l'espace jeunes

Evaluation : Les enfants proposent-ils d'animer des ateliers ?  
Les enfants deviennent-ils de plus en plus à l'aise pour participer à la prise de décision ?  
Les enfants prennent-ils petit à petit plus facilement la parole devant le groupe ?

Posture de l'équipe : les animateurs sont observateurs sur chaque temps d'animation et de vie quotidienne, ils accompagnent les enfants vers le « faire seul » (s'habiller, manger, ranger,)

- **Sensibiliser et développer l'éco-citoyenneté de chacun (enfant et adulte) (**Annexe 4**)**

Objectif opérationnel 1: Chacun (enfant et adulte) participe au tri sélectif et comprend l'importance de ne pas gaspiller

Moyens : Mise en place de bacs de tri et d'affichages spécifique au tri.

Participation de tous au suivi du tri

Proposition de projets activités en récupération

Faire attention à ne pas gaspiller le matériel comme la nourriture

Evaluation : les enfants sont sensibilisés au tri présent et le respectent. Réalisation commune ou individuelle grâce au tri.

Communication auprès de chacun pour sensibiliser à nos consommations diverses et variées.

Objectif opérationnel 2 : Chacun (enfant et adulte) développe ses connaissances environnementales à différentes échelles : local, à la maison, dans le monde... (**Recyclage, biodiversité, composteur, ...**)

Moyens : Création d'un jardin potager

Mise en place d'un composte utile à tous

Utilisation des espaces (étang, ...) à proximité pour différents projets et activités

Evaluation : Participation de chacun du début à la fin

Les nouvelles propositions des enfants prennent-elles en compte l'écocitoyenneté ?

Les enfants acquièrent-ils de nouvelles connaissances liées à l'environnement ?

Posture de l'équipe : les animateurs proposent toujours dans ses activités manuelles du matériel de récupération.

- **Développer l'implication des familles et des partenaires dans l'accueil de loisirs et l'espace jeunes**

Objectif opérationnel 1 : Développer l'implication des partenaires du territoire de façon ponctuelle ou durable

Moyens : Participation des associations locales (foot, comité des fêtes, médiathèque, ...) ou extérieures sur des projets et/ou ateliers à court, moyen et long terme de l'accueil de loisirs et de l'espace jeunes

Utiliser les connaissances et savoir-faire des partenaires locaux (services techniques, les associations, ...) pour créer des liens intergénérationnels et donner plus de lisibilité à l'ALSH et l'espace jeunes.

Evaluation : Participation et retour des enfants, des jeunes et des partenaires.

Objectif opérationnel 2 : Les familles font vivre ponctuellement et participent à la vie de l'accueil de loisirs et de l'espace jeunes en favorisant le partage de connaissances et de savoir-faire.

Moyens : Participation des familles à l'assemblée générale de l'association

Invitation régulière à prendre part aux événements de l'accueil de loisirs et de l'espace jeunes (soirées à thème, gouter partager, ...)

Utiliser les connaissances et savoir-faire des familles pour les impliquer d'avantages.

Evaluation : Participation, échanges, retour des parents,

Combien de parents sont investis dans l'association ?

Combien de projets sont proposés par les familles ?

Combien de familles participent aux temps proposés par l'accueil de loisirs ?

Les familles sont-elles des retours sur la vie de l'accueil de loisirs ?

Les parents participant au comité de pilotage prennent-ils part aux échanges ?

Posture de l'équipe : les animateurs sont force de proposition pour faire découvrir les différents projets et instants de la journée des enfants.

**L'équipe d'animation œuvre ainsi à mettre en place des activités fondées sur le plaisir et l'épanouissement de l'enfant dans le respect de soi et des autres.**

## 4 LES MOYENS

### Moyens humains

Le travail en équipe est incontournable. Il est fondé sur la réflexion commune, la cohérence, le respect, la confiance, la communication et la valorisation des diverses compétences. Ces éléments contribuent au maintien d'une bonne ambiance entre les membres de l'équipe nécessaire pour mener les animations dans de bonnes conditions.

#### La directrice :

Elle est garante du bon fonctionnement de l'accueil de loisirs, en conformité avec les textes en vigueur. Elle veille à la mise en œuvre du projet pédagogique de l'accueil, en cohérence avec le projet éducatif et les valeurs de la Fédération, de l'association locale et de la commune.

- ❖ Elle assure la gestion de l'accueil de loisirs et de l'espace jeunes
  - Gestion des dépenses de fonctionnement propres à la structure,
  - Recrute le personnel en Contrat d'Engagement Educatif,
  - Anime et manage son équipe,
  - Gestion des tâches administratives propres à l'accueil de loisirs (documents obligatoires, état des présences, évaluation de la mission, inscriptions des familles...),
  - Assurer les relations avec les parents et les partenaires de l'accueil.
  - Participation aux réunions du comité de pilotage,
- ❖ Elle assure les :
  - Relations avec le service administratif (facturation, comptabilité)
  - Relations avec les conseillers techniques et la direction de la fédération départementale
  - Relations avec la commune
- ❖ Elle suit l'activité de l'association locale
  - Mobiliser les parents et favoriser leur implication dans le fonctionnement de la structure
  - Etre force de proposition auprès de l'association
  - Encourager les familles et les jeunes à participer

La directrice participe également aux « réunion de directeurs », regroupant en réseau les directeurs des accueils de loisirs de la Fédération du département d'Ille et Vilaine. Ces temps de regroupement font aussi l'objet d'échanges de pratiques, qui favorisent une intelligence collective, permettant d'apporter des solutions à des « freins » rencontrés par les directeurs.

Ils permettent également d'accueillir si nécessaire des personnels représentants la CAF ou la DSDEN pour mieux comprendre les évolutions de ces institutions.

#### Les animateurs-trices :

Les animateurs accueillent et encadrent les enfants, animent les activités, dans le respect du cadre du projet pédagogique.

- ❖ S'impliquer et participer à l'élaboration, la mise en vie et l'évaluation du projet pédagogique

- ❖ Proposer et adapter les animations
- ❖ Préparer, mettre en œuvre et réaliser des animations de qualité
- ❖ Ecouter les enfants et « faciliter » les échanges et le partage
- ❖ Aménager des espaces fonctionnels dans le respect des règles de sécurité et des besoins
- ❖ Jouer avec, faire jouer, donner à jouer et laisser jouer en répondant aux demandes des enfants
- ❖ Etre médiateur au sein du groupe d'enfants
- ❖ Participer aux différents temps de la vie quotidienne
- ❖ Participer activement aux réunions d'équipe
- ❖ Partager, apporter et échanger ses connaissances et ses savoirs

Des réunions (une pour chaque période de mercredis ou de vacances et au moins deux pour l'été), animées par la directrice, ont lieu entre les membres de l'équipe. Ces temps sont essentiels et obligatoires pour tous les membres de l'équipe. Le travail de l'équipe y est coordonné. Les projets d'activités y sont discutés et élaborés. Durant les réunions, une place importante est faite à l'évaluation des actions menées par l'équipe.

Des temps de rencontre entre structures de la fédération sont également proposés aux animateurs-trices chaque année.

#### **L'agente d'entretien :**

Une personne est présente sur le temps du midi pour assurer la mise en place des tables et le réchauffage des plats, le soutien et service pendant le repas et la désinfection et nettoyage après le service.

#### **Mode d'évaluation de l'équipe :**

Chaque année des entretiens professionnels individuels sont programmés avec chaque membre de l'équipe. Ces entretiens permettent d'échanger sur l'année écoulée et sur les envies et besoins pour l'année à venir.

Des points en équipe sont organisés régulièrement pour réadapter nos techniques et notre fonctionnement pour être au plus proche de la réalité du public accueilli.

#### **Moyens matériels**

- 1 salle d'activités (qui est aussi la salle d'accueil)
- 1 salle de sieste et infirmerie
- Sanitaires
- Espace extérieur (cour, préau)
- 1 salle polyvalente mise à disposition (salle 6/12 ans ou pour faire du sport)
- 1 espace restauration
- Des cuisines équipées

## Fonctionnement de la structure

VOIR REGLEMENT INTERIEUR DE LA STRUCTURE

✓ Horaires lors des mercredis et des vacances

7h30-9h30	Accueil échelonné des enfants (prise en compte des parents)
17h00 – 19h00	Fin de journée. Départ échelonné. (échanges sur la journée avec les parents)

✓ Journée type

\*Tout au long de la journée les enfants sont sous la responsabilité de l'équipe d'animation.

\*\*La journée se déroule dans le respect du rythme de l'enfant

7h30-9h30	<ul style="list-style-type: none"><li>- Accueil échelonné des enfants</li><li>- Accueil des parents</li><li>- Ateliers calmes</li><li>- Temps libre</li></ul>
9h30 - 9h45	<ul style="list-style-type: none"><li>- Fin de l'accueil.</li><li>- Rangement</li><li>- Répartition des enfants dans les groupes d'âge respectifs.</li></ul>
9h30 - 11h30	<ul style="list-style-type: none"><li>- Animation : Mise en place de(s) l'activité(s) au choix de chacun</li></ul>
11h30 – 12h	<ul style="list-style-type: none"><li>- Rangement et retour au calme</li><li>- Temps d'échange Animateurs-Enfants</li><li>- Temps libre</li></ul>
12h-13h	<ul style="list-style-type: none"><li>- Passage aux toilettes et repas</li></ul>
13h15-14h15	<ul style="list-style-type: none"><li>- Accueil et départ des enfants</li><li>- Temps libre</li><li>- Ateliers calmes</li><li>- Sieste pour les plus jeunes (13h30) (ou « pour les enfants qui en ont besoin »)</li></ul>
14h30-15h30	<ul style="list-style-type: none"><li>- Animation : Mise en place de(s) l'activité(s)</li><li>- Fin de la sieste (réveil échelonné)</li><li>- Rangement des salles avec l'aide des enfants.</li></ul>
16h00-17h	<ul style="list-style-type: none"><li>- Passage aux toilettes</li><li>- Goûter : 16h00/16h30</li></ul>
17h-19h	<ul style="list-style-type: none"><li>- Petits jeux et jeux libres</li><li>- Rangement des salles avec l'aide des enfants</li><li>- Accueil des parents / restitution de la journée des enfants</li></ul>

*\*Des activités seront proposées après la sieste et/ou après le goûter (afin de permettre à tous les enfants de participer aux animations).*

✓ Les sorties :

Lors des vacances scolaires, des sorties sont proposées. Elles se déroulent principalement à la journée et sont proposées suivant le programme et les projets mis en place à cette période. Les sorties ont pour but de sortir du cadre de l'accueil de loisirs, de découvrir, de se déplacer en sécurité, d'apprendre, de grandir tout en partageant avec le groupe.

✓ Les séjours :

L'équipe d'animation fait le choix de proposer des séjours aux enfants de l'accueil de loisirs. Pour les enfants c'est aussi l'occasion de vivre leur temps de loisirs différemment de ce dont ils ont l'habitude au sein de locaux.

Il est primordial de faire en sorte que les enfants soient acteurs de leur séjour en leur proposant de participer à l'organisation de ce dernier. Ainsi, l'équipe d'animation prévoit de débuter ces séjours dès le matin, en commençant la préparation du séjour (préparation du campement et du matériel), mais aussi de vivre chaque temps de vie quotidienne comme faisant partie intégrante de ce séjour.

De plus l'équipe d'animation veille à ce que les enfants profitent le plus possible de ce temps hors les murs pour découvrir la nature et la vie en extérieur (observation de la faune et de la flore, respect de l'environnement, observer les étoiles...)

Ce séjour est aussi l'occasion de pratiquer de nouveaux sports et de dépasser ses peurs.

✓ La sécurité physique :

Les enfants ne doivent jamais être laissés seuls, sans la surveillance d'un animateur.

L'animateur devra être vigilant au respect de la réglementation, un animateur pour 12 enfants de plus de 6 ans.

Pendant les activités manuelles, l'animateur veille à ce que l'utilisation du matériel soit adapté à l'âge des enfants. Dans le cas contraire, il est le seul à l'utiliser et est particulièrement vigilant à son rangement.

L'animateur doit adapter les jeux sportifs à l'âge et aux capacités des enfants.

En promenade à l'extérieur, l'animateur est très vigilant en bord de route. (Cf. Code de la route). Mais aussi, au fait que les enfants soient habillés de façon adéquate par rapport à l'activité envisagée et à la météo.

Pour certaines activités notamment à caractère sportif, l'animateur doit en lien avec le directeur de la structure prendre connaissance et appliquer les textes réglementant ces activités.

✓ La sécurité affective et morale :

L'animateur doit être toujours disponible et à l'écoute des enfants et des parents.

L'enfant doit être considéré comme un individu à part entière à l'intérieur d'un groupe.

L'animateur doit être attentif à l'état de l'enfant: fatigue, pleurs, comportement inhabituel, violence, repli sur soi,

L'animateur reste vigilant à l'hygiène corporelle de chaque enfant au sein de l'accueil de loisirs...

✓ Modalités de restauration

Les allergies alimentaires sont précisées par les parents et nous faisons le nécessaire pour répondre aux diverses contraintes repérées.

Nous pouvons proposer, chaque fois que cela est possible, deux types de menus : **Avec viande / sans viande** tout en respectant l'apport protéique journalier

Actuellement, l'accueil de loisirs travaille avec le prestataire *Océane de Restauration*.

## 5 LA COMMUNICATION

### La parole des enfants

Les enfants sont régulièrement consultés pour le choix des activités, plus particulièrement lors du temps formel et informel tout au long de chaque journée pendant lesquels ils peuvent proposer des activités non inscrites au programme.

Ils construisent, avec les animateurs, les règles de vie de l'accueil, donnent leur avis sur les sorties, les animations, les goûters et les repas.

L'équipe met en place des temps d'échange plus formels sur des sujets choisis par les enfants et/ou les animateurs ; ces temps privilégient la libre parole de tous, l'écoute et le débat.

### Les relations avec les familles

✓ Avec les familles

Nous appuyons notre communication sur différents outils :

- Une mailing-liste nous permet de transmettre à tous les différentes informations de l'accueil de loisirs
- Un livre d'or a été créé pour permettre à chacun de découvrir la journée des enfants ainsi que leur ressenti, les parents peuvent également laisser un mot dans celui-ci.

Parents et enfants sont acteurs de l'accueil de loisirs et de l'espace jeunes, il est donc important de les associer à toutes décisions et de les solliciter pour permettre à chacun d'être actif au sein de l'association et de l'accueil de loisirs.

La communication passe aussi par :

- Les comités de pilotages qui ont lieu quatre fois dans l'année : les parents y sont présents, différentes informations sont données et des décisions sont prises avec les personnes présentent. Lors de ce temps, les parents ont la parole et peuvent faire des retours à l'équipe d'animation et à la direction.
- Une réunion de présentation de l'été qui a lieu courant mai en même temps que l'assemblée générale de l'association à l'Accueil de Loisirs (information, fonctionnement, inscription, temps convivial)
- Une communication via internet (site de la fédération où l'on retrouve la fiche de réservation et les programmes)
- La feuille mensuelle et le bulletin trimestriel de la commune, Ouest France.

## 6 L'ACCUEIL DES MINEURS ATTEINTS DE TROUBLES DE LA SANTE OU EN SITUATION DE HANDICAP

Le projet pédagogique de l'accueil de loisirs est réfléchi de façon à pouvoir accueillir, dans la mesure du possible, l'ensemble du public et notamment les enfants en situation de handicap. La directrice de l'accueil de loisirs est le référent auprès des familles qui souhaitent inscrire leur enfant. Elle les reçoit en entretien afin d'échanger en amont sur les besoins et les attentes de leur enfant.

Elle relaie les informations nécessaires à l'équipe d'animation en réunion et rédige, si besoin, un guide pratique à l'attention des animateurs afin d'impliquer l'ensemble des professionnels présents dans la structure.

## 7 MODALITES D'EVALUATION DU PROJET PEDAGOGIQUE

Le projet pédagogique est évalué tout au long de l'année. À chaque fin de période, des réunions d'équipes sont prévues pour échanger sur la période passée. Suite à cet échange, un bilan est rédigé par la directrice (avec l'aide de l'équipe) pour mettre en lien nos projets et actions avec les différents objectifs de ce projet. Cette évaluation continue, sous forme d'échanges, permet de réajuster nos pratiques au fur et à mesure pour être en adéquation avec le projet.

L'évaluation a également lieu auprès des enfants suite aux échanges que l'équipe a avec eux et aux propositions qui font pour agrémenter le programme. Ces échanges sont retranscrits dans un cahier d'idées permettant d'être au plus proche de la réalité.

Lors des comités de pilotage et des soirées familles des retours sont faits pour nous permettre d'évaluer au plus juste nos pratiques du quotidien et de pouvoir les réajuster si nécessaire.

# FAMILLES RURALES

## AGIR ENSEMBLE A CHAQUE ETAPE DE LA VIE



### PETITE ENFANCE

Accueillir les tout petits



### ENFANCE

Bien grandir



### JEUNESSE

Encourager les initiatives



### ÉDUCATION ET PRÉVENTION

Accompagner les familles



### SENIORS

Répondre aux besoins  
des aînés



### CONSOMMATION

Faciliter le quotidien  
des familles



### ENTRAIDE ET CONVIVIALITÉ

Vivre ensemble



### DÉVELOPPEMENT ET VIE LOCALE

Faire vivre le territoire



### FORMATION

Développer ses compétences

**Notre association est membre du Mouvement Familles Rurales.** Elle est agréée et habilitée pour son action dans de nombreux domaines : famille, consommation, éducation et jeunesse, loisirs, tourisme, vie associative, santé, formation.

La fédération nationale Familles Rurales est une association reconnue d'utilité publique qui agit en faveur des familles sur tout le territoire, en milieu rural et périurbain.

Avec 160 000 familles adhérentes, 2 200 associations locales, 83 fédérations départementales et régionales, 40 000 bénévoles et 17 000 salariés, c'est le premier Mouvement familial associatif de France, mais aussi un acteur incontournable de l'économie sociale et solidaire et de l'éducation populaire.

Pluraliste, indépendant et laïc, il porte un projet humaniste et social fondé sur la famille, les territoires et la vie associative.

